UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche

Annuaire 2016-2017

(L'annuaire du Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche constitue la onzième partie de l'annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de 11-1.)

Ce PDF a été mis à jour le 1er mai 2016.
Depuis, des modifications peuvent avoir été apportées.
Pour consulter la version officielle, visitez le
www.USherbrooke.ca/programmes.

Table des matières

Direction du Centre	3
Le personnel	3
Diplôme de 3e cycle de perfectionnement en recherche – carrière scientifique dans un organisme non gouvernemental	3
Diplôme de 3e cycle de perfectionnement en recherche – carrière scientifique en milieu industriel	4
Diplôme de 3e cycle de perfectionnement en recherche – carrière scientifique en milieu universitaire	5
Diplôme de 3e cycle de perfectionnement en recherche – carrière scientifique en organisation publique ou parapublique	7
Description des activités pédagogiques	9
Calendrier universitaire	29

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au :

Bureau de la registraire
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
819 821-7688 (téléphone)
1 800 267-8337 (numéro sans frais)
819 821-7966 (télécopieur)
www.USherbrooke.ca/information
www.USherbrooke.ca (site Internet)

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1er mai 2016.
L'Université se réserve le droit de modifier ses règlements et programmes sans préavis.

Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche

Direction du Centre

Doyen responsable
Pr. Patrick Doucet

Directeur
Pr. Claude Asselin

Adjointe à la Direction
Nathalie Côté

Le personnel

http://www.USherbrooke.ca/cuefr/francais/contactez-nous/

Le règlement facultaire d'évaluation des apprentissages est publié sur Internet à l'adresse : www.USherbrooke.ca/accueil/fr/direction/documents-officiels/politiques/evaluation-des-apprentissages

Tout au long de l'année, vous pouvez consulter la version la plus récente de la description des programmes à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/programmes

Diplôme de 3e cycle de perfectionnement en recherche – carrière scientifique dans un organisme non gouvernemental

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 61332 (téléphone)
819 821-7243 (télécopieur)
CUEFR@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche, Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences et Faculté des sciences de l'activité physique

Ce diplôme comporte :

- un cheminement pour chercheuse ou chercheur en stage universitaire
- un cheminement pour chercheuse ou chercheur en formation continue

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke, Longueuil et Chicoutimi : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

CIBLES DE FORMATION

Objectif général

Permettre à la candidate ou au candidat :

- de se préparer à une carrière en recherche, en coordination ou en animation de la recherche dans un milieu où la recherche vise des retombées à portée sociétale, tel que les organismes non gouvernementaux ou les organismes à but non lucratif.

Objectifs spécifiques

Permettre à la candidate ou au candidat :

- de se préparer à assumer de façon autonome l'ensemble des fonctions liées à la recherche de haut niveau dans sa discipline;
- de poursuivre de façon continue son développement professionnel comme chercheuse ou chercheur;
- de développer des compétences avancées pour enrichir sa carrière en recherche dans un organisme non gouvernemental;
- de se préparer à exercer les responsabilités liées à la recherche, à la coordination ou à l'animation de la recherche dans un organisme non gouvernemental, telles que :
  - comprendre, dans une perspective globale et multidisciplinaire, les enjeux de la recherche de pointe et son impact sur la société;
  - encadrer le personnel qui travaille sous sa direction, y compris les bénévoles, dont la responsabilité comprend l'acquisition de données nécessaires à l'avancement de projets de recherche à visée sociétale et la mesure de leurs impacts;
  - connaître le fonctionnement des organisations publiques ou parapubliques et pouvoir évaluer l'impact de leurs politiques et mécanismes décisionnels sur le financement des projets de recherche à portée sociétale;
  - choisir les outils de communication appropriés pour recruter des participantes et participants à des projets de recherche et pour diffuser les résultats de la recherche réalisée, selon le public visé;
  - connaître les exigences éthiques de la recherche, notamment celle faisant appel au public, pouvoir interpréter la réglementation et savoir l'appliquer.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN STAGE UNIVERSITAIRE

- Détenir le statut de stagiaire postdoctoral à l'Université de Sherbrooke.

CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN FORMATION CONTINUE

- Détenir un diplôme de doctorat de type recherche.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 32

PROFIL DES ÉTUDES

CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN STAGE UNIVERSITAIRE

Activités pédagogiques à option (32 crédits)

BLOC 1 : Activités de la première session (8 crédits)

Huit crédits d'activités pédagogiques selon sa faculté d'attache :

Faculté de génie

			CR
PER	600	Planification de son perfectionnement en recherche en génie	2
PER	601	Perfectionnement en recherche en génie I	6

Faculté de médecine et des sciences de la santé

			CR
PER	625	Planification de son perfectionnement en recherche en sciences de la santé	2
PER	626	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé I	6

Faculté des sciences

			CR
PER	650	Planification de son perfectionnement en recherche en sciences	2
PER	651	Perfectionnement en recherche en sciences I	6

Autres facultés

			CR
PER	675	Planification de son perfectionnement en recherche en sciences humaines	2
PER	676	Perfectionnement en recherche en sciences humaines I	6

BLOC 2 : Activités de perfectionnement en recherche (16 à 18 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes, selon sa faculté d'attache :

Faculté de génie

			CR
PER	602	Perfectionnement en recherche en génie II	6
PER	603	Perfectionnement en recherche en génie III	6
PER	604	Perfectionnement en recherche en génie IV	6
PER	605	Perfectionnement en recherche en génie V	6
PER	606	Perfectionnement en recherche en génie VI	5
PER	607	Perfectionnement en recherche en génie VII	5
PER	608	Perfectionnement en recherche en génie VIII	5
PER	609	Perfectionnement en recherche en génie IX	5
PER	610	Perfectionnement en recherche en génie X	4

PER	611	Perfectionnement en recherche en génie XI	4
PER	612	Perfectionnement en recherche en génie XII	4
PER	613	Perfectionnement en recherche en génie XIII	4
PER	614	Perfectionnement en recherche en génie XIV	8
PER	615	Perfectionnement en recherche en génie XV	8
PER	616	Perfectionnement en recherche en génie XVI	8

Faculté de médecine et des sciences de la santé

			CR
PER	627	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé II	6
PER	628	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé III	6
PER	629	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé IV	6
PER	630	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé V	6
PER	631	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VI	5
PER	632	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VII	5
PER	633	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VIII	5
PER	634	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé IX	5
PER	635	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé X	4
PER	636	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XI	4
PER	637	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XII	4
PER	638	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XIII	4
PER	639	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XIV	8
PER	640	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XV	8
PER	641	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XVI	8

Faculté des sciences

			CR
PER	652	Perfectionnement en recherche en sciences II	6
PER	653	Perfectionnement en recherche en sciences III	6
PER	654	Perfectionnement en recherche en sciences IV	6
PER	655	Perfectionnement en recherche en sciences V	6
PER	656	Perfectionnement en recherche en sciences VI	5
PER	657	Perfectionnement en recherche en sciences VII	5
PER	658	Perfectionnement en recherche en sciences VIII	5
PER	659	Perfectionnement en recherche en sciences IX	5
PER	660	Perfectionnement en recherche en sciences X	4
PER	661	Perfectionnement en recherche en sciences XI	4
PER	662	Perfectionnement en recherche en sciences XII	4
PER	663	Perfectionnement en recherche en sciences XIII	4
PER	664	Perfectionnement en recherche en sciences XIV	8
PER	665	Perfectionnement en recherche en sciences XV	8
PER	666	Perfectionnement en recherche en sciences XVI	8

Autres facultés

			CR
PER	677	Perfectionnement en recherche en sciences humaines II	6
PER	678	Perfectionnement en recherche en sciences humaines III	6
PER	679	Perfectionnement en recherche en sciences humaines IV	6
PER	680	Perfectionnement en recherche en sciences humaines V	6
PER	681	Perfectionnement en recherche en sciences humaines VI	5
PER	682	Perfectionnement en recherche en sciences humaines VII	5
PER	683	Perfectionnement en recherche en sciences humaines VIII	5
PER	684	Perfectionnement en recherche en sciences humaines IX	5
PER	685	Perfectionnement en recherche en sciences humaines X	4
PER	686	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XI	4
PER	687	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XII	4
PER	688	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XIII	4
PER	689	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XIV	8
PER	690	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XV	8
PER	691	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XVI	8

BLOC 3 : Activités complémentaires (6 à 8 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

			CR
EFD	907	Communiquer avec les experts et les médias	3
EFD	921	Intégrer l'éthique en recherche	3
EFP	977	Internationalisation et gestion de la diversité	3

La candidate ou le candidat peut également choisir un maximum de 4 crédits d'activités pédagogiques parmi les suivantes :

			CR
EFP	973	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire I	2
EFP	974	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire II	2
EFP	975	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire III	3
EFP	976	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire IV	3

Avec l'approbation de la directrice ou du directeur de recherche et de la direction facultaire, la candidate ou le candidat peut également compléter ce bloc en choisissant d'autres activités pédagogiques de 2e ou de 3e cycle jugées pertinentes pour son projet de formation ainsi que des cours de langue anglaise ou française spécialisés et répondant à ses besoins spécifiques, tant à l'oral qu'à l'écrit.

CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN FORMATION CONTINUE

Activités pédagogiques à option (32 crédits)

Choisies parmi l'ensemble des activités du BLOC 3 du cheminement pour chercheuse ou chercheur en stage universitaire ainsi que parmi l'ensemble des activités de sigle EFD ou EFP offertes par le Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche (CUEFR), sous réserve de l'approbation de la direction du Centre.

Diplôme de 3e cycle de perfectionnement en recherche – carrière scientifique en milieu industriel

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 61332 (téléphone)
819 821-7243 (télécopieur)
CUEFR@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche, Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences et Faculté des sciences de l'activité physique

Ce diplôme comporte :

- un cheminement pour chercheuse ou chercheur en stage universitaire
- un cheminement pour chercheuse ou chercheur en formation continue

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke, Longueuil et Chicoutimi : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

CIBLES DE FORMATION

Objectif général

Permettre à la candidate ou au candidat :

- de se préparer à une carrière en recherche, en coordination ou en animation de la recherche en entreprise ou dans un milieu industriel.

Objectifs spécifiques

Permettre à la candidate ou au candidat :

- de se préparer à assumer de façon autonome l'ensemble des fonctions liées à la recherche de haut niveau dans sa discipline;
- de poursuivre de façon continue son développement professionnel comme chercheuse ou chercheur;
- de développer des compétences avancées pour enrichir sa carrière en recherche en entreprise ou en milieu industriel;
- de se préparer à exercer les responsabilités de chercheuse ou de chercheur en entreprise ou en milieu industriel, telles que :
  - planifier, encadrer et évaluer le travail du personnel affecté à la recherche sous sa direction;
  - gérer les productions scientifiques et le financement des équipes de recherche sous sa responsabilité;
  - comprendre la philosophie inhérente aux grandes orientations des pourvoyeurs de fonds de recherche, publics ou privés, et savoir y recourir pour financer les projets de recherche de l'entreprise;
  - connaître les mécanismes de protection et de valorisation de la recherche et pouvoir en faire bénéficier l'entreprise;
  - reconnaitre le potentiel de créativité et d'innovation de son milieu afin d'en faciliter la croissance par l'entrepreneuriat;
  - comprendre les contraintes légales et éthiques de la recherche en milieu industriel et pouvoir en mesurer l'impact sur divers types de projets.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN STAGE UNIVERSITAIRE

- Détenir le statut de stagiaire postdoctoral à l'Université de Sherbrooke.

CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN FORMATION CONTINUE

- Détenir un diplôme de doctorat de type recherche.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 32

PROFIL DES ÉTUDES

CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN STAGE UNIVERSITAIRE

Activités pédagogiques à option (32 crédits)

BLOC 1 : Activités de la première session (8 crédits)

Huit crédits d'activités pédagogiques selon sa faculté d'attache :

Faculté de génie

			CR
PER	800	Planification de son perfectionnement en recherche en génie	2
PER	801	Perfectionnement en recherche en génie I	6

Faculté de médecine et des sciences de la santé

			CR
PER	825	Planification de son perfectionnement en recherche en sciences de la santé	2
PER	826	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé I	6

Faculté des sciences

			CR
PER	850	Planification de son perfectionnement en recherche en sciences	2
PER	851	Perfectionnement en recherche en sciences I	6

Autres facultés

			CR
PER	875	Planification de son perfectionnement en recherche en sciences humaines	2
PER	876	Perfectionnement en recherche en sciences humaines I	6

BLOC 2 : Activités de perfectionnement en recherche (16 à 18 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes, selon sa faculté d'attache :

Faculté de génie

			CR
PER	802	Perfectionnement en recherche en génie II	6
PER	803	Perfectionnement en recherche en génie III	6
PER	804	Perfectionnement en recherche en génie IV	6
PER	805	Perfectionnement en recherche en génie V	6
PER	806	Perfectionnement en recherche en génie VI	5
PER	807	Perfectionnement en recherche en génie VII	5
PER	808	Perfectionnement en recherche en génie VIII	5
PER	809	Perfectionnement en recherche en génie IX	5
PER	810	Perfectionnement en recherche en génie X	4
PER	811	Perfectionnement en recherche en génie XI	4
PER	812	Perfectionnement en recherche en génie XII	4
PER	813	Perfectionnement en recherche en génie XIII	4
PER	814	Perfectionnement en recherche en génie XIV	8
PER	815	Perfectionnement en recherche en génie XV	8
PER	816	Perfectionnement en recherche en génie XVI	8

Faculté de médecine et des sciences de la santé

			CR
PER	827	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé II	6
PER	828	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé III	6
PER	829	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé IV	6
PER	830	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé V	6
PER	831	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VI	5
PER	832	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VII	5
PER	833	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VIII	5
PER	834	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé IX	5
PER	835	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé X	4
PER	836	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XI	4
PER	837	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XII	4
PER	838	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XIII	4
PER	839	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XIV	8
PER	840	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XV	8
PER	841	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XVI	8

Faculté des sciences

			CR
PER	852	Perfectionnement en recherche en sciences II	6
PER	853	Perfectionnement en recherche en sciences III	6
PER	854	Perfectionnement en recherche en sciences IV	6
PER	855	Perfectionnement en recherche en sciences V	6
PER	856	Perfectionnement en recherche en sciences VI	5
PER	857	Perfectionnement en recherche en sciences VII	5
PER	858	Perfectionnement en recherche en sciences VIII	5
PER	859	Perfectionnement en recherche en sciences IX	5
PER	860	Perfectionnement en recherche en sciences X	4
PER	861	Perfectionnement en recherche en sciences XI	4
PER	862	Perfectionnement en recherche en sciences XII	4
PER	863	Perfectionnement en recherche en sciences XIII	4
PER	864	Perfectionnement en recherche en sciences XIV	8
PER	865	Perfectionnement en recherche en sciences XV	8
PER	866	Perfectionnement en recherche en sciences XVI	8

Autres facultés

			CR
PER	877	Perfectionnement en recherche en sciences humaines II	6
PER	878	Perfectionnement en recherche en sciences humaines III	6
PER	879	Perfectionnement en recherche en sciences humaines IV	6
PER	880	Perfectionnement en recherche en sciences humaines V	6
PER	881	Perfectionnement en recherche en sciences humaines VI	5
PER	882	Perfectionnement en recherche en sciences humaines VII	5
PER	883	Perfectionnement en recherche en sciences humaines VIII	5
PER	884	Perfectionnement en recherche en sciences humaines IX	5
PER	885	Perfectionnement en recherche en sciences humaines X	4
PER	886	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XI	4
PER	887	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XII	4
PER	888	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XIII	4
PER	889	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XIV	8
PER	890	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XV	8
PER	891	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XVI	8

BLOC 3 : Activités complémentaires (6 à 8 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

			CR
EFD	906	Financer stratégiquement sa recherche	3
EFD	910	Protéger et valoriser le savoir	4
EFD	912	Entrepreneuriat et recherche scientifique	3
EFD	921	Intégrer l'éthique en recherche	3
EFD	970	Gérer la recherche universitaire / management	3

La candidate ou le candidat peut également choisir un maximum de 4 crédits d'activités pédagogiques parmi les suivantes :

			CR
EFP	973	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire I	2
EFP	974	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire II	2
EFP	975	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire III	3
EFP	976	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire IV	3

Avec l'approbation de la directrice ou du directeur de recherche et de la direction facultaire, la candidate ou le candidat peut également compléter ce bloc en choisissant d'autres activités pédagogiques de 2e ou de 3e cycle jugées pertinentes pour son projet de formation ainsi que des cours de langue anglaise ou française spécialisés et répondant à ses besoins spécifiques, tant à l'oral qu'à l'écrit.

CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN FORMATION CONTINUE

Activités pédagogiques à option (32 crédits)

Choisies parmi l'ensemble des activités du BLOC 3 du cheminement pour chercheuse ou chercheur en stage universitaire ainsi que parmi l'ensemble des activités de sigle EFD ou EFP offertes par le Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche (CUEFR), sous réserve de l'approbation de la direction du Centre.

Diplôme de 3e cycle de perfectionnement en recherche – carrière scientifique en milieu universitaire

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 61332 (téléphone)
819 821-7243 (télécopieur)
CUEFR@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche, Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences et Faculté des sciences de l'activité physique

Ce diplôme comporte :

- un cheminement pour chercheuse ou chercheur en stage universitaire
- un cheminement pour chercheuse ou chercheur en formation continue

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke, Longueuil et Chicoutimi : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

CIBLES DE FORMATION

Objectif général

Permettre à la candidate ou au candidat :

- de se préparer à une carrière en recherche, en coordination ou en animation de la recherche dans un milieu universitaire.

Objectifs spécifiques

Permettre à la candidate ou au candidat :

- de se préparer à assumer de façon autonome l'ensemble des fonctions liées à la recherche de haut niveau dans sa discipline;
- de poursuivre de façon continue son développement professionnel comme chercheuse ou chercheur;
- de développer des compétences avancées pour enrichir sa carrière en recherche en milieu universitaire;
- de se préparer à exercer les responsabilités de membre du corps professoral d'une université ou d'un autre établissement d'enseignement supérieur, telles que :
  - enseigner aux trois cycles universitaires et encadrer des étudiantes et étudiants ou tout autre personnel affecté à la recherche sous sa direction;
  - gérer les productions scientifiques et le financement d'équipes de recherche sous sa responsabilité;
  - comprendre la philosophie inhérente aux grandes orientations des pourvoyeurs de fonds de recherche, publics ou privés, et savoir y recourir pour financer ses projets de recherche;
  - communiquer les résultats de ses projets de recherche en utilisant les outils de communication les plus adéquats, en tenant compte de leur état d'avancement, des objectifs recherchés, de la diffusion et des contraintes légales ou exigences de confidentialité;
  - évaluer différents types de dossiers, documents ou présentations dans un contexte de carrière de recherche en milieu universitaire;
  - connaître les exigences éthiques de la recherche universitaire et savoir les appliquer.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN STAGE UNIVERSITAIRE

- Détenir le statut de stagiaire postdoctoral à l'Université de Sherbrooke.

CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN FORMATION CONTINUE

- Détenir un diplôme de doctorat de type recherche.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 32

PROFIL DES ÉTUDES

CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN STAGE UNIVERSITAIRE

Activités pédagogiques à option (32 crédits)

BLOC 1 : Activités de la première session (8 crédits)

Huit crédits d'activités pédagogiques selon sa faculté d'attache :

Faculté de génie

			CR
PER	700	Planification de son perfectionnement en recherche en génie	2
PER	701	Perfectionnement en recherche en génie I	6

Faculté de médecine et des sciences de la santé

			CR
PER	725	Planification de son perfectionnement en recherche en sciences de la santé	2
PER	726	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé I	6

Faculté des sciences

			CR
PER	750	Planification de son perfectionnement en recherche en sciences	2
PER	751	Perfectionnement en recherche en sciences I	6

Autres facultés

			CR
PER	775	Planification de son perfectionnement en recherche en sciences humaines	2
PER	776	Perfectionnement en recherche en sciences humaines I	6

BLOC 2 : Activités de perfectionnement en recherche (16 à 18 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes, selon sa faculté d'attache :

Faculté de génie

			CR
PER	702	Perfectionnement en recherche en génie II	6
PER	703	Perfectionnement en recherche en génie III	6
PER	704	Perfectionnement en recherche en génie IV	6
PER	705	Perfectionnement en recherche en génie V	6
PER	706	Perfectionnement en recherche en génie VI	5
PER	707	Perfectionnement en recherche en génie VII	5
PER	708	Perfectionnement en recherche en génie VIII	5
PER	709	Perfectionnement en recherche en génie IX	5
PER	710	Perfectionnement en recherche en génie X	4
PER	711	Perfectionnement en recherche en génie XI	4
PER	712	Perfectionnement en recherche en génie XII	4
PER	713	Perfectionnement en recherche en génie XIII	4
PER	714	Perfectionnement en recherche en génie XIV	8
PER	715	Perfectionnement en recherche en génie XV	8
PER	716	Perfectionnement en recherche en génie XVI	8

Faculté de médecine et des sciences de la santé

			CR
PER	727	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé II	6
PER	728	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé III	6
PER	729	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé IV	6
PER	730	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé V	6
PER	731	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VI	5
PER	732	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VII	5
PER	733	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VIII	5
PER	734	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé IX	5
PER	735	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé X	4
PER	736	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XI	4
PER	737	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XII	4
PER	738	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XIII	4
PER	739	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XIV	8
PER	740	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XV	8
PER	741	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XVI	8

Faculté des sciences

			CR
PER	752	Perfectionnement en recherche en sciences II	6
PER	753	Perfectionnement en recherche en sciences III	6
PER	754	Perfectionnement en recherche en sciences IV	6
PER	755	Perfectionnement en recherche en sciences V	6
PER	756	Perfectionnement en recherche en sciences VI	5
PER	757	Perfectionnement en recherche en sciences VII	5
PER	758	Perfectionnement en recherche en sciences VIII	5
PER	759	Perfectionnement en recherche en sciences IX	5
PER	760	Perfectionnement en recherche en sciences X	4
PER	761	Perfectionnement en recherche en sciences XI	4
PER	762	Perfectionnement en recherche en sciences XII	4
PER	763	Perfectionnement en recherche en sciences XIII	4
PER	764	Perfectionnement en recherche en sciences XIV	8
PER	765	Perfectionnement en recherche en sciences XV	8
PER	766	Perfectionnement en recherche en sciences XVI	8

Autres facultés

			CR
PER	777	Perfectionnement en recherche en sciences humaines II	6
PER	778	Perfectionnement en recherche en sciences humaines III	6
PER	779	Perfectionnement en recherche en sciences humaines IV	6
PER	780	Perfectionnement en recherche en sciences humaines V	6
PER	781	Perfectionnement en recherche en sciences humaines VI	5
PER	782	Perfectionnement en recherche en sciences humaines VII	5
PER	783	Perfectionnement en recherche en sciences humaines VIII	5
PER	784	Perfectionnement en recherche en sciences humaines IX	5
PER	785	Perfectionnement en recherche en sciences humaines X	4
PER	786	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XI	4
PER	787	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XII	4
PER	788	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XIII	4
PER	789	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XIV	8
PER	790	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XV	8
PER	791	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XVI	8

BLOC 3 : Activités complémentaires (6 à 8 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

			CR
EFD	904	Rédiger et publier un article scientifique	4
EFD	906	Financer stratégiquement sa recherche	3
EFD	911	Gérer la recherche et l'innovation	4
EFD	921	Intégrer l'éthique en recherche	3
EFP	971	Évaluer dans un contexte universitaire	3
EPU	960	Enseigner au supérieur	3

La candidate ou le candidat peut également choisir un maximum de 4 crédits d'activités pédagogiques parmi les suivantes :

			CR
EFP	973	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire I	2
EFP	974	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire II	2
EFP	975	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire III	3
EFP	976	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire IV	3

Avec l'approbation de la directrice ou du directeur de recherche et de la direction facultaire, la candidate ou le candidat peut également compléter ce bloc en choisissant d'autres activités pédagogiques de 2e ou de 3e cycle jugées pertinentes pour son projet de formation ainsi que des cours de langue anglaise ou française spécialisés et répondant à ses besoins spécifiques, tant à l'oral qu'à l'écrit.

CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN FORMATION CONTINUE

Activités pédagogiques à option (32 crédits)

Choisies parmi l'ensemble des activités du BLOC 3 du cheminement pour chercheuse ou chercheur en stage universitaire ainsi que parmi l'ensemble des activités de sigle EFD ou EFP offertes par le Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche (CUEFR), sous réserve de l'approbation de la direction du Centre.

Diplôme de 3e cycle de perfectionnement en recherche – carrière scientifique en organisation publique ou parapublique

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 61332 (téléphone)
819 821-7243 (télécopieur)
CUEFR@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche, Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences et Faculté des sciences de l'activité physique

Ce diplôme comporte :

- un cheminement pour chercheuse ou chercheur en stage universitaire
- un cheminement pour chercheuse ou chercheur en formation continue

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke, Longueuil et Chicoutimi : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

CIBLES DE FORMATION

Objectif général

Permettre à la candidate ou au candidat :

- de se préparer à une carrière en recherche, en coordination ou en animation de la recherche dans un milieu gouvernemental, public ou parapublic.

Objectifs spécifiques

Permettre à la candidate ou au candidat :

- de se préparer à assumer de façon autonome l'ensemble des fonctions liées à la recherche de haut niveau dans sa discipline;
- de poursuivre de façon continue son développement professionnel comme chercheuse ou chercheur;
- de développer des compétences avancées pour enrichir sa carrière de chercheur dans un organisme public ou parapublic;
- de se préparer à exercer les responsabilités liées à la recherche, à la coordination ou à l'animation de la recherche dans un organisme public ou parapublic, telles que :
  - encadrer le personnel qui travaille sous sa direction et dont la responsabilité est la réalisation de projets de recherche, la gestion de projets de recherche ou la gestion de politiques en lien avec la recherche;
  - comprendre le mode de fonctionnement des organisations publiques ou parapubliques et pouvoir évaluer l'impact de leurs politiques et mécanismes décisionnels sur les pratiques de recherche;
  - communiquer les objectifs et impacts de la recherche auprès des décideurs et de responsables de politiques, en fonction des besoins et du rôle de l'organisme;
  - choisir les outils de communication appropriés pour diffuser les politiques de l'organisme ou les résultats de la recherche réalisée à travers celui-ci, selon le public visé;
  - connaître les exigences légales et éthiques de la recherche, pouvoir interpréter la réglementation et savoir l'appliquer.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN STAGE UNIVERSITAIRE

- Détenir le statut de stagiaire postdoctoral à l'Université de Sherbrooke.

CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN FORMATION CONTINUE

- Détenir un diplôme de doctorat de type recherche.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 32

PROFIL DES ÉTUDES

CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN STAGE UNIVERSITAIRE

Activités pédagogiques à option (32 crédits)

BLOC 1 : Activités de la première session (8 crédits)

Huit crédits d'activités pédagogiques selon sa faculté d'attache :

Faculté de génie

			CR
PER	900	Planification de son perfectionnement en recherche en génie	2
PER	901	Perfectionnement en recherche en génie I	6

Faculté de médecine et des sciences de la santé

			CR
PER	925	Planification de son perfectionnement en recherche en sciences de la santé	2
PER	926	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé I	6

Faculté des sciences

			CR
PER	950	Planification de son perfectionnement en recherche en sciences	2
PER	951	Perfectionnement en recherche en sciences I	6

Autres facultés

			CR
PER	975	Planification de son perfectionnement en recherche en sciences humaines	2
PER	976	Perfectionnement en recherche en sciences humaines I	6

BLOC 2 : Activités de perfectionnement en recherche (16 à 18 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes, selon sa faculté d'attache :

Faculté de génie

			CR
PER	902	Perfectionnement en recherche en génie II	6
PER	903	Perfectionnement en recherche en génie III	6
PER	904	Perfectionnement en recherche en génie IV	6
PER	905	Perfectionnement en recherche en génie V	6
PER	906	Perfectionnement en recherche en génie VI	5
PER	907	Perfectionnement en recherche en génie VII	5
PER	908	Perfectionnement en recherche en génie VIII	5
PER	909	Perfectionnement en recherche en génie IX	5
PER	910	Perfectionnement en recherche en génie X	4
PER	911	Perfectionnement en recherche en génie XI	4
PER	912	Perfectionnement en recherche en génie XII	4
PER	913	Perfectionnement en recherche en génie XIII	4
PER	914	Perfectionnement en recherche en génie XIV	8
PER	915	Perfectionnement en recherche en génie XV	8
PER	916	Perfectionnement en recherche en génie XVI	8

Faculté de médecine et des sciences de la santé

			CR
PER	927	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé II	6
PER	928	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé III	6
PER	929	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé IV	6
PER	930	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé V	6
PER	931	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VI	5
PER	932	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VII	5
PER	933	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VIII	5
PER	934	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé IX	5
PER	935	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé X	4
PER	936	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XI	4
PER	937	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XII	4
PER	938	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XIII	4
PER	939	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XIV	8
PER	940	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XV	8
PER	941	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XVI	8

Faculté des sciences

			CR
PER	952	Perfectionnement en recherche en sciences II	6
PER	953	Perfectionnement en recherche en sciences III	6
PER	954	Perfectionnement en recherche en sciences IV	6
PER	955	Perfectionnement en recherche en sciences V	6
PER	956	Perfectionnement en recherche en sciences VI	5
PER	957	Perfectionnement en recherche en sciences VII	5
PER	958	Perfectionnement en recherche en sciences VIII	5
PER	959	Perfectionnement en recherche en sciences IX	5
PER	960	Perfectionnement en recherche en sciences X	4
PER	961	Perfectionnement en recherche en sciences XI	4
PER	962	Perfectionnement en recherche en sciences XII	4
PER	963	Perfectionnement en recherche en sciences XIII	4

PER	964	Perfectionnement en recherche en sciences XIV	8
PER	965	Perfectionnement en recherche en sciences XV	8
PER	966	Perfectionnement en recherche en sciences XVI	8

Autres facultés

			CR
PER	977	Perfectionnement en recherche en sciences humaines II	6
PER	978	Perfectionnement en recherche en sciences humaines III	6
PER	979	Perfectionnement en recherche en sciences humaines IV	6
PER	980	Perfectionnement en recherche en sciences humaines V	6
PER	981	Perfectionnement en recherche en sciences humaines VI	5
PER	982	Perfectionnement en recherche en sciences humaines VII	5
PER	983	Perfectionnement en recherche en sciences humaines VIII	5
PER	984	Perfectionnement en recherche en sciences humaines IX	5
PER	985	Perfectionnement en recherche en sciences humaines X	4
PER	986	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XI	4
PER	987	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XII	4
PER	988	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XIII	4
PER	989	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XIV	8
PER	990	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XV	8
PER	991	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XVI	8

BLOC 3 : Activités complémentaires (6 à 8 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

			CR
EFD	907	Communiquer avec les experts et les médias	3
EFD	921	Intégrer l'éthique en recherche	3
EFD	922	Prendre en main sa carrière de recherche	3
EFP	972	Structures organisationnelles et processus décisionnels en recherche	3

La candidate ou le candidat peut également choisir un maximum de 4 crédits d'activités pédagogiques parmi les suivantes :

			CR
EFP	973	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire I	2
EFP	974	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire II	2
EFP	975	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire III	3
EFP	976	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire IV	3

Avec l'approbation de la directrice ou du directeur de recherche et de la direction facultaire, la candidate ou le candidat peut également compléter ce bloc en choisissant d'autres activités pédagogiques de 2e ou de 3e cycle jugées pertinentes pour son projet de formation ainsi que des cours de langue anglaise ou française spécialisés et répondant à ses besoins spécifiques, tant à l'oral qu'à l'écrit.

CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN FORMATION CONTINUE

Activités pédagogiques à option (32 crédits)

Choisies parmi l'ensemble des activités du BLOC 3 du cheminement pour chercheuse ou chercheur en stage universitaire ainsi que parmi l'ensemble des activités de sigle EFD ou EFP offertes par le Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche (CUEFR), sous réserve de l'approbation de la direction du Centre.

Description des activités pédagogiques

EFD

EFD 904 **4 cr.**

Rédiger et publier un article scientifique

Cibles de formation

Compétences à mûrir :
- préparer, rédiger et soumettre un article scientifique.

Contenu

Principaux éléments de compétence :
- comprendre l'importance de rédiger et de publier des articles de qualité et s'en convaincre;
- établir une stratégie de publication;
- expliciter l'originalité de ses travaux;
- structurer sa pensée et expliciter par écrit les principaux messages;
- adopter le style scientifique;
- préparer et rédiger les principales sections d'un article et la lettre à l'éditeur;
- illustrer le texte et les données;
- respecter les règles d'éthique;
- maîtriser le processus de soumission et de publication.

Modalités d'apprentissage :
- ateliers interactifs avec collectif de formatrices et formateurs (professeurs-chercheurs et professeures-chercheuses, expertes et experts, éditeurs et éditrices en chef);
- constructions par carte mentale;
- responsabilisation de la doctorante ou du doctorant envers la maîtrise de la langue anglaise.

Évaluation : réussite ou échec.

EFD 906 **3 cr.**

Financer stratégiquement sa recherche

Cibles de formation

Compétences à mûrir :
- planifier, rédiger et soumettre des demandes de bourse ou de subvention de recherche convaincantes.

Contenu

Principaux éléments de compétence :
- définir son propre positionnement stratégique dans un domaine de recherche;
- comprendre le fonctionnement du financement de la recherche fondamentale et appliquée;
- connaître les principales sources d'information décrivant les divers types de bourses et de subventions;
- comprendre les processus de sélection ou de soumission internes et externes;
- établir une stratégie de soumission et identifier les collaborateurs et collaboratrices clés (réseautage);
- savoir expliciter l'hypothèse, le but, les objectifs, l'originalité, la pertinence et la faisabilité du projet proposé;
- préparer les diverses sections de la demande incluant un budget et un échéancier;
- planifier l'insertion de résultats préliminaires dans la demande;
- adapter le contenu de la demande en tenant compte des directives, des particularités du programme et des évaluateurs et évaluatrices potentiels;
- comprendre le processus d'évaluation par les pairs;
- comprendre la décision des évaluateurs d'une demande (processus interne et externe);
- comprendre le processus de révision et de resoumission.

Modalités d'apprentissage :
- ateliers interactifs;
- collectif de formatrices et formateurs (professeurs-chercheurs et professeures-chercheuses, experts et expertes, personnes invitées).

Évaluation : réussite ou échec.

EFD 907 **3 cr.**

Communiquer avec les experts et les médias

Cible de formation

Compétence à mûrir :
- communiquer avec des expertes et experts de son domaine, des scientifiques non experts, les médias scientifiques et généraux ainsi que la société.

Contenu

Principaux éléments de compétence :
- comprendre l'importance de la science et des chercheurs dans la société;
- comprendre le rôle des médias dans la société;
- connaître les différentes formes et outils de communication utilisés en sciences et dans la société;
- développer des attitudes et des techniques propices à un dialogue ouvert et à une communication efficace (contexte scientifique et de vulgarisation);
- comprendre le processus de recherche d'informations par les médias et de communiqué de presse;
- préparer une présentation pour des experts (séminaire, conférence, soutenance);
- préparer une présentation pour des non-experts (vulgarisation);
- connaître et adopter les techniques de présentation pour un auditoire « restreint » (10 personnes) versus un auditoire « vaste » (100 à 200 personnes);
- connaître et adopter les techniques pour bien répondre à des questions difficiles.

Modalités d'apprentissage :
- ateliers interactifs avec des expertes et experts invités;
- exercices de mise en situation pour les apprentissages clés;
- invitées et invités pour illustration et dialogue interactif.

Évaluation : réussite ou échec.

EFD 910 **4 cr.**

Protéger et valoriser le savoir

Cibles de formation
- exploiter des brevets et préparer un mémoire d'invention;
- comprendre les étapes et les processus menant à la commercialisation des découvertes.

Contenu

Principaux éléments de compétence :
- comprendre les types et les rouages de la protection de la propriété intellectuelle;
- dénicher et exploiter des brevets;
- préparer et rédiger une déclaration d'invention;
- établir une stratégie pour exploiter ou protéger la PI (intelligence compétitive);
- connaître les différentes étapes menant d'une découverte à sa commercialisation;
- comprendre les enjeux du démarrage d'une entreprise à haute intensité de connaissances (marketing, gestion opérationnelle, risque).

Modalités d'apprentissage :
- ateliers interactifs;
- transmission des connaissances suivie d'exercices ou de mises en situation
- interaction avec des personnes invitées venant illustrer les bonnes pratiques et les difficultés en université ou en entreprise;
- laboratoire de recherche de brevet.

Évaluation : réussite ou échec

Concomitante : projet de thèse

EFD 911 **4 cr.**

Gérer la recherche et l'innovation

Cibles de formation
- appliquer les principes de base de la gestion de projet de recherche;
- comprendre les principes de la gestion de l'innovation.

Contenu

Principaux éléments de compétence :
- comprendre l'organisation de la recherche et de l'innovation au niveau national et international;
- savoir différencier recherche, développement technologique et innovation; positionner ses activités en conséquence;

définir, planifier, organiser, suivre, clôturer un projet de recherche;
- gérer ses activités de nouveau professeur;
- structurer, faire émerger, sélectionner et réaliser des projets d'innovation;
- financer et estimer les coûts d'un projet;
- gérer les ressources humaines : compétences; recrutement; évaluation.

Modalités d'apprentissage :
- ateliers interactifs avec collectif de professeures et professeurs;
- transmission des connaissances suivie d'exercices au fur et à mesure;
- discussion de cas autour de la gestion de projet;
- interaction avec les personnes invitées venant illustrer les bonnes pratiques et les difficultés.

Évaluation : réussite ou échec

Concomitante : projet de thèse

EFD 912 **3 cr.**

Entrepreneuriat et recherche scientifique

Cibles de formation : explorer ses habiletés entrepreneuriales et intrapreneuriales; s'initier au processus de démarrage d'entreprise; comprendre certains principes de base en innovation et créativité. Principaux éléments de compétences : identifier son potentiel à devenir entrepreneur ou intrapreneur; connaître les différentes étapes permettant l'innovation scientifique; s'initier à la gestion des équipes de travail en contexte d'innovation; s'initier à la production de solutions innovatrices dans les équipes.

Contenu : choisir son chemin entrepreneurial après un doctorat ou un postdoctorat : l'entrepreneuriat. Choisir son chemin entrepreneurial après un doctorat ou un postdoctorat : l'intrapreneuriat. L'innovation scientifique, production de solutions innovatrices dans des équipes et compétences relationnelles : processus créatif, équipes, valorisation commerciale et sociale des innovations. Introduction au processus de démarrage d'entreprise et aux ressources disponibles.

Concomitante : projet de thèse

EFD 921 **3 cr.**

Intégrer l'éthique en recherche

Cible de formation
- Utiliser un questionnement et un raisonnement éthiques pour orienter et justifier ses pratiques et ses comportements en recherche.

Contenu

Principaux éléments de compétence :
- définir, identifier et cerner les problèmes éthiques potentiels en recherche;
- se poser les bonnes questions, identifier le cœur du problème;
- délibérer et décider, réaliser une analyse critique (décision raisonnée);
- argumenter et justifier ses choix auprès d'autrui;
- développer et élaborer un protocole à soumettre à un comité d'éthique de la recherche.

Modalités d'apprentissage :
- ateliers interactifs avec expertes et experts;
- utilisation d'une démarche réflexive pour sous-tendre les questionnements et les raisonnements;
- réflexions et travaux d'équipes.

Évaluation : réussite ou échec

Concomitante : projet de thèse

EFD 922 **3 cr.**

Prendre en main sa carrière de recherche

Cible de formation
- Préparer et réussir son début de carrière.

Contenu

Principaux éléments de compétence :
- explorer les différents métiers qui s'offrent à une chercheuse ou un chercheur diplômé de doctorat;
- comprendre les mécanismes de l'offre et de la demande;
- distinguer les réalités et les différents milieux de travail;
- mieux cerner sa personnalité, ses intérêts, ses motivations;
- expliciter ses compétences scientifiques et comportementales;
- choisir des options de carrière et développer la stratégie correspondante;
- connaître diverses stratégies et outils de recherche d'emploi, préparer un CV et une entrevue;
- connaître les principaux critères de sélection selon les types d'employeurs;
- réussir dans son premier emploi.

Modalités d'apprentissage :
- ateliers interactifs avec expertes et experts;
- série d'exercices préparatoires visant à documenter la progression et à constituer une banque de ressources pour la doctorante ou le doctorant;
- interactions avec des invités venant illustrer la réalité en milieu de travail universitaire, gouvernemental ou en entreprise.

Évaluation : réussite ou échec

FD 970 **3 cr.**

Gérer la recherche universitaire / management

Cibles de formation : examiner les situations auxquelles doivent faire face les chercheuses et chercheurs devant gérer des équipes de recherche et développer les habiletés nécessaires pour y faire face d'une manière professionnelle.

Contenu : motivations, besoins et retombées de la recherche fondamentale ou appliquée; proposer un projet, financer un projet, réaliser un projet, diffuser les résultats du projet - différences fondamentales selon les cultures disciplinaires et les milieux de pratique; les particularités et les livrables de la recherche subventionnée et de la recherche contractuelle; exercer le leadership dans une équipe de recherche; structurer et optimiser les ressources pour assurer la pérennité des équipes de recherche - définition des rôles et responsabilités des membres d'une équipe, composition et dynamique des équipes, recrutement des membres, partage des responsabilités entre chercheuses et chercheurs, cochercheuses et cochercheurs, professionnelles et professionnels de recherche, étudiantes et étudiants, person-

nel de soutien; établir et gérer un budget de recherche - financement d'infrastructure ou de fonctionnement, financement individuel ou d'équipe, frais directs, frais de gestion, frais indirects, redevances, ententes interinstitutionnelles, forme des ententes et des engagements, reddition de comptes; planifier la diffusion et l'exploitation des résultats de la recherche - ententes de confidentialité vs exigences de diffusion, exigences éthiques, politiques *open access*, potentiel de création d'entreprises dérivées; la gestion des différends et des conflits dans le contexte universitaire.

EFP

EFP 971 **3 cr.**

Évaluer dans un contexte universitaire

Cibles de formation : examiner les situations auxquelles peuvent être confrontés les membres du corps professoral, chercheuses ou chercheurs, sollicités pour évaluer différents types de dossier, et développer des attitudes pour les gérer adéquatement.
Contenu : évaluer des dossiers d'admission à un programme universitaire et classer les candidatures; être membre d'un jury d'une production académique en recherche (définition de projet de recherche; mémoire ou thèse, soutenance); être membre d'un comité d'évaluation de promotion d'une collègue ou d'un collègue; répondre aux sollicitations d'évaluation par les pairs; être membre du comité d'évaluation d'un organisme subventionnaire; évaluer une production scientifique en vue de sa diffusion (article, conférence, poster, etc.); évaluer ou construire le programme d'un congrès; critiquer une publication de manière constructive; recevoir les évaluations de ses travaux ou propositions et savoir les bonifier à la lumière des commentaires des évaluateurs. L'activité se déroulera sous forme d'ateliers et de travaux pratiques.

EFP 972 **3 cr.**

Structures organisationnelles et processus décisionnels en recherche

Cibles de formation : comprendre le fonctionnement de diverses organisations, évaluer l'effet de leurs décisions sur la poursuite de projets de recherche de même que l'importance des résultats de la recherche sur le processus décisionnel.
Contenu : structure et gouvernance des universités, organismes subventionnaires, ministères, gouvernements; pratiques des sociétés publiques, parapubliques ou compagnies privées; liberté académique et indépendance de la chercheuse ou du chercheur; différences entre recherche contractuelle ou recherche subventionnée; responsabilités, éthique et exigences des organisations professionnelles; les résultats de la recherche dans le processus décisionnel des organisations; analyses statistiques et influence de l'opinion publique sur les décisions; devoir de réserve de la chercheuse ou du chercheur et alerte professionnelle (*whistle-blowing*); approches culturelles et disciplinaires dans l'appui à la recherche et dans son financement. L'activité se déroulera sous forme d'ateliers et de travaux pratiques.

EFP 973 **2 cr**

Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire I

Cibles de formation : se familiariser avec les enjeux multidisciplinaires de différents domaines de recherche et partager ses réflexions avec d'autres chercheurs et avec des représentants du public.
Contenu : recherche fondamentale vs appliquée; motivations, besoins et retombées de la recherche dans des domaines multidisciplinaires tels que : environnement, espace, énergie, santé, population, sécurité, etc.; enjeux politiques, financiers et éthiques; analyse de cas; tables rondes entre les participants, séminaires publics, activités de vulgarisation. Les participantes et participants à cette activité devront assister à un nombre prédéterminé de présentations scientifiques dans au moins trois facultés et en faire une synthèse. De plus, en fonction de leurs intérêts, ils auront l'option de participer à des séminaires multidisciplinaires ou à des activités de vulgarisation scientifique.

EFP 974 **2 cr.**

Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire II

Cibles de formation : approfondir sa compréhension des enjeux multidisciplinaires de différents domaines de recherche et partager ses réflexions avec d'autres chercheurs et des représentants du public.
Contenu : recherche fondamentale vs appliquée; motivations, besoins et retombées de la recherche dans des domaines multidisciplinaires tels que : environnement, espace, énergie, santé, population, sécurité, etc.; enjeux politiques, financiers et éthiques; analyse de cas; tables rondes entre les participants, séminaires publics, autres activités publiques. Les participantes et participants à cette activité devront assister à un nombre prédéterminé de présentations scientifiques dans au moins trois facultés et en faire une synthèse. De plus, en fonction de leurs intérêts et de la nature de leurs productions antérieures dans l'activité EFP 973, ils auront l'option de participer à des séminaires multidisciplinaires ou à des activités de vulgarisation scientifique.

Préalable : EFP 973

EFP 975 **3 cr.**

Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire III

Cibles de formation : se familiariser avec les enjeux multidisciplinaires de différents domaines de recherche et partager ses réflexions avec d'autres chercheurs et avec des représentants du public.
Contenu : recherche fondamentale vs appliquée; motivations, besoins et retombées de la recherche dans des domaines multidisciplinaires tels que : environnement, espace, énergie, santé, population, sécurité, etc.; enjeux politiques, financiers et éthiques; analyse de cas; tables rondes entre les participants, séminaires publics, autres activités publiques. Les participantes et participants à cette activité devront assister à un nombre prédéterminé de présentations scientifiques dans au moins trois facultés. Ils devront participer à l'élaboration d'un séminaire multidisciplinaire et à des activités de vulgarisation scientifique. Les paramètres de ces activités seront définis en fonction de l'actualité scientifique et des intérêts de l'ensemble des participants.

EFP 976 **3 cr.**

Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire IV

Cibles de formation : approfondir sa compréhension des enjeux multidisciplinaires de différents domaines de recherche et partager ses réflexions avec d'autres chercheurs et des représentants du public.
Contenu : recherche fondamentale vs appliquée; motivations, besoins et retombées de la recherche dans des domaines multidisciplinaires tels que : environnement, espace, énergie, santé, population, sécurité, etc.; enjeux politiques, financiers et éthiques; analyse de cas; tables rondes entre les participants, séminaires publics, autres activités publiques. Les participantes et participants à cette activité devront assister à un nombre prédéterminé de présentations scientifiques dans au moins trois facultés. Ils devront élaborer, animer et participer à un séminaire multidisciplinaire et à des activités de vulgarisation scientifique. Les paramètres de ces activités seront définis en fonction de l'actualité scientifique et des intérêts de l'ensemble des participants.

Préalable : EFP 973 ou EFP 975

EFP 977 **3 cr.**

Internationalisation et gestion de la diversité

Cibles de formation : connaître les principaux enjeux de l'internationalisation de la recherche et développer sa propre réflexion sur ses composantes.
Contenu : volet historique - l'évolution et la diffusion des modèles dominants de la pensée scientifique, le Québec et le Canada comme acteurs de l'internationalisation, les réseaux sociaux et leur impact sur la recherche; volet politique - l'organisation des États vs leur vision de la recherche, approches de financement nord-américaines, européennes, asiatiques, ou des États en émergence; volet culturel - la chercheuse ou le chercheur et la gestion de son équipe multiculturelle, la recherche sur le terrain face à des contraintes culturelles, la sensibilité de la chercheuse ou du chercheur aux savoirs et pratiques autochtones; volet administratif - la sous-traitance d'activités de recherche, les difficultés liées à la confidentialité des données; volet éthique - la maltraitance des personnes et des populations vs les sources de financement de la recherche, les perceptions différentes de la recherche avec les animaux, l'utilisation non prévue des résultats de la recherche. L'activité se déroulera sous forme d'ateliers et de travaux pratiques.

EPU

EPU 960 **3 cr.**

Enseigner au supérieur

Cibles de formation : analyser de façon réflexive et critique des pratiques de formation par l'adoption d'une position de praticienne chercheuse ou praticien chercheur. Planifier des activités de formation centrées sur les apprentissages que doivent réaliser les apprenantes et apprenants. Concevoir des outils et des activités de formation propices à l'apprentissage. Évaluer afin de soutenir et de rendre compte de l'apprentissage.
Contenu : *le Scholarship of Teaching and Learning (SoTL)* : une démarche de développement de l'expertise en enseignement axée sur l'appropriation de connaissances en pédagogie de l'enseignement supérieur, ainsi que l'approfondissement et l'évaluation de sa pratique en vue d'améliorer l'apprentissage. Conceptions de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation. Modèles de planification pédagogique. Alignement pédagogique et curriculaire. Approche-programme. Caractéristiques motivationnelles et cognitives des apprenants. Modalités de formation et d'évaluation, en présentiel et à distance, centrées sur l'apprentissage. Aspects inhérents au contexte de formation : environnement d'apprentissage, caractéristiques du programme, exigences institutionnelles et disciplinaires/professionnelles. Développement et évaluation de la pratique enseignante.

PER

PER 600 **2 cr.**

Planification de son perfectionnement en recherche en génie

Cibles de formation : déterminer ses objectifs de perfectionnement individualisés comme chercheuse ou chercheur en génie dans un milieu non gouvernemental en fonction de son profil de formation et de ses objectifs professionnels. Rédiger un plan de formation personnalisé lié à la pratique de la recherche dans son champ de spécialisation.
Contenu : définition des objectifs de perfectionnement personnalisés et des compétences spécifiques à acquérir. Sélection des activités de formation (collectives et individuelles) et des modalités d'encadrement propices à l'atteinte des objectifs visés. Description de son projet de recherche en génie : problématique, méthodologie, bibliographie, échéancier. Éthique de la recherche, santé et sécurité en milieu de recherche. Le plan de formation doit être élaboré en collaboration avec le directeur ou la directrice de recherche et être déposé en utilisant les formulaires prévus à cet effet.

Concomitante : PER 601

PER 601 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie I

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

Concomitante : PER 600

PER 602 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie II

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu non gouvernemental.

Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 603 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie III

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 604 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie IV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 605 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie V

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 606 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie VI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu non gouvernemental.

Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 607 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie VII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 608 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie VIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 609 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie IX

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 610 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie X

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu non gouvernemental.

Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 611 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie XI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 612 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie XII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 613 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie XIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 614 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie XIV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu non gouvernemental.

Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 615 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie XV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 616 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie XVI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 625 **2 cr.**

Planification de son perfectionnement en recherche en sciences de la santé

Cibles de formation : déterminer ses objectifs de perfectionnement individualisés comme chercheuse ou chercheur en sciences de la santé en milieu non gouvernemental en fonction de son profil de formation et de ses objectifs professionnels. Rédiger un plan de formation personnalisé lié à la pratique de la recherche dans son champ de spécialisation.
Contenu : définition des objectifs de perfectionnement personnalisés et des compétences spécifiques à acquérir. Sélection des activités de formation (collectives et individuelles) et des modalités d'encadrement propices à l'atteinte des objectifs visés. Description de son projet de recherche en sciences de la santé : problématique, méthodologie, bibliographie, échéancier. Éthique de la recherche, santé et sécurité en milieu de recherche. Le plan de formation doit être élaboré en collaboration avec le directeur ou la directrice de recherche et être déposé en utilisant les formulaires prévus à cet effet.

Concomitante : PER 626

PER 626 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé I

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

Concomitante : PER 625

PER 627 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé II

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 628 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé III

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 629 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé IV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 630 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé V

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 631 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 632 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 633 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 634 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé IX

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 635 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé X

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 636 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 637 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 638 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 639 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XIV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 640 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 641 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XVI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 650 **2 cr.**

Planification de son perfectionnement en recherche en sciences

Cible de formation : déterminer ses objectifs de perfectionnement individualisés comme chercheuse ou chercheur en sciences dans un milieu non gouvernemental en fonction de son profil de formation et de ses objectifs professionnels. Rédiger un plan de formation personnalisé lié à la pratique de la recherche dans son champ de spécialisation.
Contenu : définition des objectifs de perfectionnement personnalisés et des compétences spécifiques à acquérir. Sélection des activités de formation (collectives et individuelles) et des modalités d'encadrement propices à l'atteinte des objectifs visés. Description de son projet de recherche en sciences : problématique, méthodologie, bibliographie, échéancier. Éthique de la recherche, santé et sécurité en milieu de recherche. Le plan de formation doit être élaboré en collaboration avec le directeur ou la directrice de recherche et être déposé en utilisant les formulaires prévus à cet effet.

Concomitante : PER 651

PER 651 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences I

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

Concomitante : PER 650

PER 652 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences II

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 653 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences III

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 654 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences IV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 655 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences V

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 656 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences VI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 657 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences VII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 658 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences VIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 659 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences IX

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 660 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences X

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 661 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences XI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 662 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences XII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 663 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences XIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 664 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences XIV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 665 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences XV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu non gouvernemental.

Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 666 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences XVI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 675 **2 cr.**

Planification de son perfectionnement en recherche en sciences humaines

Cibles de formation : déterminer ses objectifs de perfectionnement individualisés comme chercheuse ou chercheur en sciences humaines dans un milieu non gouvernemental en fonction de son profil de formation et de ses objectifs professionnels. Rédiger un plan de formation personnalisé lié à la pratique de la recherche dans son champ de spécialisation.
Contenu : définition des objectifs de perfectionnement personnalisés et des compétences spécifiques à acquérir. Sélection des activités de formation (collectives et individuelles) et des modalités d'encadrement propices à l'atteinte des objectifs visés. Description de son projet de recherche en sciences humaines : problématique, méthodologie, bibliographie, échéancier. Éthique de la recherche, santé et sécurité en milieu de recherche. Le plan de formation doit être élaboré en collaboration avec le directeur ou la directrice de recherche et être déposé en utilisant les formulaires prévus à cet effet.

Concomitante : PER 676

PER 676 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines I

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

Concomitante : PER 675

PER 677 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines II

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 678 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines III

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 679 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines IV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 680 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines V

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 681 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines VI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 682 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines VII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 683 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines VIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 684 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines IX

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 685 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines X

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 686 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 687 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 688 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 689 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XIV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 690 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 691 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XVI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu non gouvernemental.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 700 **2 cr.**

Planification de son perfectionnement en recherche en génie

Cibles de formation : déterminer ses objectifs de perfectionnement individualisés comme chercheuse ou chercheur en génie dans un milieu universitaire en fonction de son profil de formation et de ses objectifs professionnels. Rédiger un plan de formation personnalisé lié à la pratique de la recherche dans son champ de spécialisation.
Contenu : définition des objectifs de perfectionnement personnalisés et des compétences spécifiques à acquérir. Sélection des activités de formation (collectives et individuelles) et des modalités d'encadrement propices à l'atteinte des objectifs visés. Description de son projet de recherche en génie : problématique, méthodologie, bibliographie, échéancier. Éthique de la recherche, santé et sécurité en milieu de recherche. Le plan de formation doit être élaboré en collaboration avec le directeur ou la directrice de recherche et être déposé en utilisant les formulaires prévus à cet effet.

Concomitante : PER 701

PER 701 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie I

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

Concomitante : PER 700

PER 702 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie II

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 703 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie III

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 704 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie IV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 705 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie V

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 706 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie VI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 707 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie VII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 708 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie VIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 709 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie IX

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 710 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie X

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 711 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie XI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 712 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie XII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 713 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie XIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 714 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie XIV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 715 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie XV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 716 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie XVI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 725 **2 cr.**

Planification de son perfectionnement en recherche en sciences de la santé

Cibles de formation : déterminer ses objectifs de perfectionnement individualisés comme chercheuse ou chercheur en sciences de la santé en milieu universitaire en fonction de son profil de formation et de ses objectifs professionnels. Rédiger un plan de formation personnalisé lié à la pratique de la recherche dans son champ de spécialisation.
Contenu : définition des objectifs de perfectionnement personnalisés et des compétences spécifiques à acquérir. Sélection des activités de formation (collectives et individuelles) et des modalités d'encadrement propices à l'atteinte des objectifs visés. Description de son projet de recherche en sciences de la santé : problématique, méthodologie, bibliographie, échéancier. Éthique de la recherche, santé et sécurité en milieu de recherche. Le plan de formation doit être élaboré en collaboration avec le directeur ou la directrice de recherche et être déposé en utilisant les formulaires prévus à cet effet.

Concomitante : PER 726

PER 726 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé I

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

Concomitante : PER 725

PER 727 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé II

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 728 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé III

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 729 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé IV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 730 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé V

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 731 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 732 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VII

Cible de formation ; se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 733 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 734 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé IX

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 735 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé X

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 736 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu universitaire.

Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 737 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 738 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 739 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XIV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 740 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 741 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XVI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 750 **2 cr.**

Planification de son perfectionnement en recherche en sciences

Cible de formation : déterminer ses objectifs de perfectionnement individualisés comme chercheuse ou chercheur en sciences dans un milieu universitaire en fonction de son profil de formation et de ses objectifs professionnels. Rédiger un plan de formation personnalisé lié à la pratique de la recherche dans son champ de spécialisation.
Contenu : définition des objectifs de perfectionnement personnalisés et des compétences spécifiques à acquérir. Sélection des activités de formation (collectives et individuelles) et des modalités d'encadrement propices à l'atteinte des objectifs visés. Description de son projet de recherche en sciences : problématique, méthodologie, bibliographie, échéancier. Éthique de la recherche, santé et sécurité en milieu de recherche. Le plan de formation doit être élaboré en collaboration avec le directeur ou la directrice de recherche et être déposé en utilisant les formulaires prévus à cet effet.

Concomitante : PER 751

PER 751 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences I

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

Concomitante : PER 750

PER 752 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences II

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 753 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences III

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 754 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences IV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 755 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences V

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 756 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences VI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 757 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences VII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 758 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences VIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 759 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences IX

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 760 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences X

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 761 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences XI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 762 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences XII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 763 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences XIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 764 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences XIV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 765 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences XV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 766 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences XVI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 775 **2 cr.**

Planification de son perfectionnement en recherche en sciences humaines

Cible de formation : déterminer ses objectifs de perfectionnement individualisés comme chercheuse ou chercheur en sciences humaines dans un milieu universitaire en fonction de son profil de formation et de ses objectifs professionnels. Rédiger un plan de formation personnalisé lié à la pratique de la recherche dans son champ de spécialisation.
Contenu : définition des objectifs de perfectionnement personnalisés et des compétences spécifiques à acquérir. Sélection des activités de formation (collectives et individuelles) et des modalités d'encadrement propices à l'atteinte des objectifs visés. Description de son projet de recherche en sciences humaines : problématique, méthodologie, bibliographie, échéancier. Éthique de la recherche, santé et sécurité en milieu de recherche. Le plan de formation doit être élaboré en collaboration avec le directeur ou la directrice de recherche et être déposé en utilisant les formulaires prévus à cet effet.

Concomitante : PER 776

PER 776 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines I

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

Concomitante : PER 775

PER 777 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines II

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 778 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines III

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 779 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines IV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 780 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines V

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 781 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines VI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 782 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines VII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 783 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines VIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 784 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines IX

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 785 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines X

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 786 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 787 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 788 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 789 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XIV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 790 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 791 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XVI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu universitaire.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 800 **2 cr.**

Planification de son perfectionnement en recherche en génie

Cibles de formation : déterminer ses objectifs de perfectionnement individualisés comme chercheuse ou chercheur en génie dans un milieu industriel en fonction de son profil de formation et de ses objectifs professionnels. Rédiger un plan de formation personnalisé lié à la pratique de la recherche dans son champ de spécialisation.
Contenu : définition des objectifs de perfectionnement personnalisés et des compétences spécifiques à acquérir. Sélection des activités de formation (collectives et individuelles) et des modalités d'encadrement propices à l'atteinte des objectifs visés. Description de son projet de recherche en génie : problématique, méthodologie, bibliographie, échéancier. Éthique de la recherche, santé et sécurité en milieu de recherche. Le plan de formation doit être élaboré en collaboration avec le directeur ou la directrice de recherche et être déposé en utilisant les formulaires prévus à cet effet.

Concomitante : PER 801

PER 801 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie I

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

Concomitante : PER 800

PER 802 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie II

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 803 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie III

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 804 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie IV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 805 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie V

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 806 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie VI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 807 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie VII

Cibles de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 808 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie VIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 809 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie IX

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 810 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie X

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 811 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie XI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 812 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie XII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 813 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie XIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 814 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie XIV

Cible de formation ; se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 815 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie XV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 816 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie XVI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 825 **2 cr.**

Planification de son perfectionnement en recherche en sciences de la santé

Cibles de formation : déterminer ses objectifs de perfectionnement individualisés comme chercheuse ou chercheur en sciences de la santé en milieu industriel en fonction de son profil de formation et de ses objectifs professionnels. Rédiger un plan de formation personnalisé lié à la pratique de la recherche dans son champ de spécialisation.
Contenu : définition des objectifs de perfectionnement personnalisés et des compétences spécifiques à acquérir. Sélection des activités de formation (collectives et individuelles) et des modalités d'encadrement propices à l'atteinte des objectifs visés. Description de son projet de recherche en sciences de la santé : problématique, méthodologie, bibliographie, échéancier. Éthique de la recherche, santé et sécurité en milieu de recherche. Le plan de formation doit être élaboré en collaboration avec le directeur ou la directrice de recherche et être déposé en utilisant les formulaires prévus à cet effet.

Concomitante : PER 826

PER 826 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé I

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu ; réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

Concomitante : PER 825

PER 827 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé II

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 828 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé III

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 829 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé IV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 830 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé V

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 831 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 832 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu industriel. Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 833 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu industriel. Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 834 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé IX

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu industriel. Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 835 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé X

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu industriel. Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 836 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu industriel. Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 837 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu industriel. Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 838 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu industriel. Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 839 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XIV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu industriel. Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 840 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu industriel. Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 841 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XVI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu industriel. Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 850 **2 cr.**

Planification de son perfectionnement en recherche en sciences

Cibles de formation ; déterminer ses objectifs de perfectionnement individualisés comme chercheuse ou chercheur en sciences dans un milieu industriel en fonction de son profil de formation et de ses objectifs professionnels. Rédiger un plan de formation personnalisé lié à la pratique de la recherche dans son champ de spécialisation.
Contenu : définition des objectifs de perfectionnement personnalisés et des compétences spécifiques à acquérir. Sélection des activités de formation (collectives et individuelles) et des modalités d'encadrement propices à l'atteinte des objectifs visés. Description de son projet de recherche en sciences : problématique, méthodologie, bibliographie, échéancier. Éthique de la recherche, santé et sécurité en milieu de recherche. Le plan de formation doit être élaboré en collaboration avec le directeur ou la directrice de recherche et être déposé en utilisant les formulaires prévus à cet effet.

Concomitante : PER 851

PER 851 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences I

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu industriel. Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

Concomitante : PER 850

PER 852 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences II

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu industriel. Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 853 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences III

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu industriel. Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 854 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences IV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu industriel. Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 855 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences V

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu industriel. Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 856 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences VI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 857 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences VII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 858 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences VIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 859 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences IX

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 860 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences X

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 861 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences XI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 862 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences XII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 863 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences XIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 864 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences XIV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 865 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences XV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 866 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences XVI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 875 **2 cr.**

Planification de son perfectionnement en recherche en sciences humaines

Cibles de formation : déterminer ses objectifs de perfectionnement individualisés comme chercheuse ou chercheur en sciences humaines dans un milieu industriel en fonction de son profil de formation et de ses objectifs professionnels. Rédiger un plan de formation personnalisé lié à la pratique de la recherche dans son champ de spécialisation.
Contenu : définition des objectifs de perfectionnement personnalisés et des compétences spécifiques à acquérir. Sélection des activités de formation (collectives et individuelles) et des modalités d'encadrement propices à l'atteinte des objectifs visés. Description de son projet de recherche en sciences humaines : problématique, méthodologie, bibliographie, échéancier. Éthique de la recherche, santé et sécurité en milieu de recherche. Le plan de formation doit être élaboré en collaboration avec le directeur ou la directrice de recherche et être déposé en utilisant les formulaires prévus à cet effet.

Concomitante : PER 876

PER 876 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines I

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

Concomitante : PER 875

PER 877 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines II

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 878 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines III

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 879 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines IV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités

déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 880 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines V

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 881 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines VI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 882 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines VII

Cible de formation ; se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 883 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines VIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 884 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines IX

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 885 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines X

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 886 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 887 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 888 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 889 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XIV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 890 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 891 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XVI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu industriel.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 900 **2 cr.**

Planification de son perfectionnement en recherche en génie

Cibles de formation : déterminer ses objectifs de perfectionnement individualisés comme chercheuse ou chercheur en génie dans un milieu public ou parapublic en fonction de son profil de formation et de ses objectifs professionnels. Rédiger un plan de formation personnalisé lié à la pratique de la recherche dans son champ de spécialisation.
Contenu : définition des objectifs de perfectionnement personnalisés et des compétences spécifiques à acquérir. Sélection des activités de formation (collectives et individuelles) et des modalités d'encadrement propices à l'atteinte des objectifs visés. Description de son projet de recherche en génie : problématique, méthodologie, bibliographie, échéancier. Éthique de la recherche, santé et sécurité en milieu de recherche. Le plan de formation doit être élaboré en collaboration avec le directeur ou la directrice de recherche et être déposé en utilisant les formulaires prévus à cet effet.

Concomitante : PER 901

PER 901 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie I

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

Concomitante : PER 900

PER 902 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie II

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 903 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie III

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu public ou parapublic.

Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 904 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie IV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 905 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie V

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 906 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie VI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 907 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie VII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu public ou parapublic.

Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 908 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie VIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 909 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie IX

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 910 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie X

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 911 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie XI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu public ou parapublic.

Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 912 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie XII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 913 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie XIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 914 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie XIV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 915 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie XV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu public ou parapublic.

Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 916 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en génie XVI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 925 **2 cr.**

Planification de son perfectionnement en recherche en sciences de la santé

Cibles de formation : déterminer ses objectifs de perfectionnement individualisés comme chercheuse ou chercheur en sciences de la santé en milieu public ou parapublic en fonction de son profil de formation et de ses objectifs professionnels. Rédiger un plan de formation personnalisé lié à la pratique de la recherche dans son champ de spécialisation.
Contenu : définition des objectifs de perfectionnement personnalisés et des compétences spécifiques à acquérir. Sélection des activités de formation (collectives et individuelles) et des modalités d'encadrement propices à l'atteinte des objectifs visés. Description de son projet de recherche en sciences de la santé : problématique, méthodologie, bibliographie, échéancier. Éthique de la recherche, santé et sécurité en milieu de recherche. Le plan de formation doit être élaboré en collaboration avec le directeur ou la directrice de recherche et être déposé en utilisant les formulaires prévus à cet effet.

Concomitante : PER 926

PER 926 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé I

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

Concomitante : PER 925

PER 927 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé II

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 928 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé III

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 929 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé IV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 930 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé V

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 931 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 932 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 933 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 934 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé IX

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 935 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé X

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 936 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 937 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 938 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 939 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XIV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 940 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 941 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XVI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 950 **2 cr.**

Planification de son perfectionnement en recherche en sciences

Cible de formation : déterminer ses objectifs de perfectionnement individualisés comme chercheuse ou chercheur en sciences dans un milieu public ou parapublic en fonction de son profil de formation et de ses objectifs professionnels. Rédiger un plan de formation personnalisé lié à la pratique de la recherche dans son champ de spécialisation.
Contenu : définition des objectifs de perfectionnement personnalisés et des compétences spécifiques à acquérir. Sélection des activités de formation (collectives et individuelles) et des modalités d'encadrement propices à l'atteinte des objectifs visés. Description de son projet de recherche en sciences : problématique,

méthodologie, bibliographie, échéancier. Éthique de la recherche, santé et sécurité en milieu de recherche. Le plan de formation doit être élaboré en collaboration avec le directeur ou la directrice de recherche et être déposé en utilisant les formulaires prévus à cet effet.

Concomitante : PER 951

PER 951 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences I

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

Concomitante : PER 950

PER 952 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences II

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 953 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences III

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 954 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences IV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 955 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences V

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 956 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences VI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 957 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences VII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 958 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences VIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 959 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences IX

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 960 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences X

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 961 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences XI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 962 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences XII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 963 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences XIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 964 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences XIV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 965 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences XV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 966 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences XVI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences œuvrant dans un milieu public ou parapublic.

Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 975 **2 cr.**

Planification de son perfectionnement en recherche en sciences humaines

Cible de formation : déterminer ses objectifs de perfectionnement individualisés comme chercheuse ou chercheur en sciences humaines dans un milieu public ou parapublic en fonction de son profil de formation et de ses objectifs professionnels. Rédiger un plan de formation personnalisé lié à la pratique de la recherche dans son champ de spécialisation.
Contenu : définition des objectifs de perfectionnement personnalisés et des compétences spécifiques à acquérir. Sélection des activités de formation (collectives et individuelles) et des modalités d'encadrement propices à l'atteinte des objectifs visés. Description de son projet de recherche en sciences humaines : problématique, méthodologie, bibliographie, échéancier. Éthique de la recherche, santé et sécurité en milieu de recherche. Le plan de formation doit être élaboré en collaboration avec le directeur ou la directrice de recherche et être déposé en utilisant les formulaires prévus à cet effet.

Concomitante : PER 976

PER 976 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines I

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

Concomitante : PER 975

PER 977 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines II

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 978 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines III

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 979 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines IV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 980 **6 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines V

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 981 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines VI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 982 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines VII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 983 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines VIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 984 **5 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines IX

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 985 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines X

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 986 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 987 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 988 **4 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 989 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XIV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 990 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu public ou parapublic.

Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 991 **8 cr.**

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XVI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu public ou parapublic.

Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

CALENDRIER 2016-2017
CENTRE UNIVERSITAIRE D'ENRICHISSEMENT DE LA FORMATION À LA RECHERCHE (CUEFR)
ÉTUDES SUPÉRIEURES

	Trimestre automne 2016	Trimestre hiver 2017	Trimestre été 2017
Journée d'accueil	S.O.		
Début des activités pédagogiques	29 août	5 janvier	1er mai
Fin des activités pédagogiques	23 décembre	28 avril	16 août
Activités de la rentrée au Centre culturel	31 août et 1er septembre	S.O.	
Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques. **Les activités retirées ne seront pas facturées.**	15 septembre(1)	21 janvier(1)	21 mai(1)
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	15 novembre(2)	15 mars(2)	8 juillet(2)
Relâche des activités pédagogiques	S.O.		
Congé universitaire : activités étudiantes	S.O.		
Congés universitaires	5 septembre (fête du Travail) 10 octobre (Action de grâces)	14 avril (Vendredi saint) 17 avril (lundi de Pâques)	22 mai (Journée nationale des patriotes) 23 juin (fête nationale du Québec - report du 24 juin) 30 juin (fête du Canada - report du 1er juillet)
Suspension des activités pédagogiques	S.O.		19 mai(3)

Note 1 Ou avant la deuxième séance de l'activité pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre (Annexe 8 du *Règlement des études*).

Note 2 Ou durant la première moitié de l'activité pédagogique pour les activités concentrées sur une partie du trimestre ou s'étalant sur plus d'un trimestre (Article 4.1.7.1 du *Règlement des études*).

Note 3 Ne s'applique qu'au Campus principal en raison du Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec.

N.B. Il y aura des coupures sporadiques de l'alimentation électrique pour entretien sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke :
1. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2016 : 27-28 août 2016.
2. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'hiver 2017 : 29-30 avril 2017.
3. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2017 : 26-27 août 2017.

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire;
pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le www.USherbrooke.ca/registraire/calendriers